

**COMITE D'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE LA  
FEDERATION TOGOLAISE DE GOLF**

Lomé, le 19 mai 2022

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération Togolaise de Golf**

Le comité d'organisation de l'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération Togolaise de Golf informe l'ensemble des joueurs, professionnels, amateurs et sympathisants de golf ainsi que les clubs de golf régulièrement reconnus au Togo, de la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération Togolaise de Golf, le **samedi 4 juin 2022 à 9 heures et 30 minutes, au golf Club de Lomé, sis à Agoé**, suivant l'ordre du jour ci-après :

- Examen et adoption des statuts de la Fédération Togolaise de Golf ;
- Election du Bureau Exécutif.

Le projet des statuts peut être consulté au siège du Golf Club de Lomé à Agoé, tous les jours ouvrables de 8H à 17H.

La présente tient lieu de convocation.

**Mme AGBO Sophie**  
Président du Comité d'Organisation